

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - B2024/010021 - 1983 B 00291 - 328 181 581 - ALIANTIS

Désignation de l'entreprise : ALIAN-TIS - SAGEC SEFIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 1 RUE DE LA PRESSE		42000 SAINT ETIENNE					
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET * 3 2 8 1 8 1 5 8 1 0 0 0 4 7							
		Exercice N. clos le. 31122023	N-1 31122022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	13 121	13 121	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	228 978		228 978
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	443 113	235 840	207 273
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE	484		484	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	685 696	248 961	436 735	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ	77 772		47 893
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	843 720	20 044	823 675
		Autres créances (3)	BZ	CA	63 882		63 882
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	388 284		388 284	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	43 344		43 344	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 417 002	20 044	1 396 957	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 102 698	269 005	1 833 693	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président et Directeur Général

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ALIANTIS - SAGEC SEFIC		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 381 900.....)	DA	381 900	381 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	606	606
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	38 190	38 190
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	184 332	177 720
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	28 123	16 694
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	633 151	615 110
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	40 000	20 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	40 000	20 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	85 165	107 685
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	4 790	15 001
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	359 964	333 469
	Dettes fiscales et sociales	DY	420 747	423 313
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 070	4 670
Compte régul.	EB	287 806	259 683	
TOTAL (IV)	EC	1 160 542	1 143 821	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 833 693	1 778 931	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 093 773	1 058 695
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ALiANTIS - SAGEC SEFiC		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens* services *	FD		FE		FF		
			FG	2 638 588	FH		FI	2 638 588	2 536 379
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 638 588	FK		FL	2 638 588	2 536 379	
	Production stockée *					FM	29 879	9 501	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	15 309	38 395	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 959	1 608	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 687 735	2 585 884	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 067 975	961 696	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	29 355	32 740	
	Salaires et traitements *					FY	1 025 188	1 019 578	
	Charges sociales (10)					FZ	467 645	458 739	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations	} - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions	HS			GA	34 261	44 143
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 434	8 823
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	5 790	16 405	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 632 648	2 542 124		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	55 086	43 760		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 519	199	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	1 519	199		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	729	1 096	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	729	1 096		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	791	(897)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	55 877	42 862		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ALIAN-TIS - SAGEC SEFIC		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 621
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 621
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	20 000 20 603
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 000 20 603
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(18 379) (20 603)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 375 5 565
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 690 875 2 586 082
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 662 752 2 569 388
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	28 123 16 694
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	31
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 418 22 017
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotation provision pour risques		20 000	
Produits exceptionnels divers			1 621
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ALIAN-TIS - SAGEC SEFIC							Néant <input type="checkbox"/> *
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement		CY		EL		EM	EN
Fonds commercial		RE		RF		RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	13 121	PF		PG	PH 13 121
TOTAL I		RK	13 121	RM		RN	RO 13 121
Terrains		PI		PJ		PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	76 452	QE	22 371	QF	QG 98 824
	Matériel de transport	QH	11 952	QI	349	QJ	QK 12 300
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	113 175	QM	11 542	QN	QO 124 716
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	QT
TOTAL II		QU	201 578	QV	34 261	QW	QX 235 840
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	214 699	OP	34 261	OQ	OR 248 961
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et infor. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ALIAN TIS - SAGEC SEFIC						Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	20 000	4B	20 000	4C	4D	40 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	5Y		
TOTAL II	5Z	20 000	TV	20 000	TW	TX	40 000		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C	6D		
		6E		6F		6G	6H		
		02		03		04	05		
		9U		9V		9W	9X		
		06		07		08	09		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	25 502	6U	2 434	6V	7 892	6W	20 044
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A		
	TOTAL III	7B	25 502	TY	2 434	TZ	7 892	UA	20 044
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	45 502	UB	22 434	UC	7 892	UD	60 044
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		2 434		7 892			
		UG							
		UJ		20 000					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	24 299	24 299		
	Autres créances clients		UX	819 421	819 421		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 214	2 214		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	59 258	59 258	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	510	510		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 900	1 900		
	Charges constatées d'avance		VS	43 344	43 344		
	TOTAUX			VT	950 946	950 946	VV
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
			VF				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	85 165	18 396	66 769	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	300	300			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	359 964	359 964			
Personnel et comptes rattachés		8C	131 226	131 226			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	130 363	130 363			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	3 811	3 811		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	151 199	151 199		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 148	4 148		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	4 490	4 490			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 070	2 070			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	287 806	287 806			
TOTAUX			VY	1 160 542	1 093 773	66 769	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	4 490
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	22 512	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et conformément à l'ensemble des règlements qui l'ont modifié depuis.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 833 693** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 690 875** euros et un total **charges** de **2 662 752** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **28 123** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Fonds commercial :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous estimons que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, un test de dépréciation doit être effectué en fonction de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Le test de dépréciation réalisé a permis de valider que la valeur actuelle du fonds commercial est au moins égale à sa valeur comptable. En conséquence, aucun impact sur le résultat n'est constaté.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Logiciels :3 ans en mode linéaire
Mobilier :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :3 à 5 ans en mode linéaire
Matériel de transport :4 à 5 ans en mode linéaire
Agencements et installations :5 à 15 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société ALIANTIS-CFR qui possède 99.19% de notre société nous a facturé au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 des honoraires de gestion pour un montant de 30 K€.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Observations

Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	164 645	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	64 333	
TOTAL	228 978	

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		81 898
Autres créances clients <i>CLTS_FACT. A ETABLIR</i>	<i>80 328</i>	80 328
Autres créances <i>FOURNISSEURS AVOIRS A RECEV.</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>59</i> <i>1 511</i>	1 570

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		389 269
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		39
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	39	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		196 633
<i>FOURNIS FACT NON PARVENUES</i>	196 633	
Dettes fiscales et sociales		192 597
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	95 054	
<i>AUTRES CHARG.PERS.A PAYER</i>	36 172	
<i>CHARGES SLES/CONGES A PAYER</i>	44 084	
<i>ORGANIS.SOC. CHARGES A PAYER</i>	17 143	
<i>CHARGES FISC.S/CH A PAYER</i>	144	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			43 344
Autres achats et charges externes		43 344	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			43 344

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION HONORAIRES D'AVANCE		287 806	287 806
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			287 806

--

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 184,00	37,5000	381 900,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 184,00	37,5000	381 900,00

--	--	--	--	--	--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements retraite au 31 décembre 2023	43 605	
	43 605	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	43 605	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--	--

ALIANZIS - SAGEC-SEFIC
Société Anonyme
au capital de 381 900 Euros
Siège social : Le Millénium - 1, Rue de la Presse
42000 SAINT ETIENNE
328 181 581 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 28 123,20 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	28 123,20 Euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur les réserves :	
- sur le compte réserve spéciale CICE :	23 790,00 Euros
- sur le compte "autres réserves"	148 100,56 Euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 013,76 Euros
A titre de dividendes aux actionnaires	200 013,76 Euros
Soit 19,64 Euros par action	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 013,76 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 8 juillet 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit

être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 14 970,48 Euros, soit 1,47 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 970,48 Euros

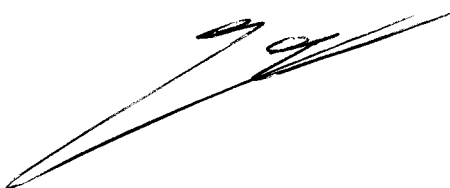
Exercice clos le 31 décembre 2021 : 10 082,16 Euros, soit 0,99 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 082,16 Euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 10 082,16 Euros, soit 0,99 Euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 082,16 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.